



## Mandat exclusif non respecte ou abusif ?

Par **CharlesBe**, le **30/05/2015** à **11:53**

Bonjour,

j'ai signé un mandat exclusif avec une agence le 9 avril 2015 pour la vente d'un parking. A ce jour, je n'ai aucun retour du mandataire.

Un simple courriel m'informant qu'ils ont passé des annonces et envoyé des mailings dans ma résidence il y a un mois et qu'ils n'ont pas été contactés.

J'ai donc passé moi-même des annonces, en précisant leurs coordonnées. En 2 jours, trois contacts.

Je leur ai tout de suite transmis ces contacts par mail pour bien respecter les termes du mandat.

Et rien... Ils ne répondent pas à mes mails et ni au téléphone. J'ai signé ce mandat de vente car cette agence est également le syndic de ma copropriété et que je dois beaucoup d'argent (6000€). Nous sommes passés au tribunal et reconnaissant ma dette, j'ai proposé cette solution qui est inscrite dans le jugement. Voulant faire preuve de bonne foi, je leur ai signé un mandat exclusif et j'ai l'impression de m'être fait avoir.

Pour résumer, je suis bloqué...

Ils sont détenteurs d'un jugement exécutoire et m'envoie un huissier pour me saisir alors qu'ils ne prennent pas la peine d'essayer de vendre ce bien , ce qui solutionnerait tout.

Que dois-je faire ?

Cordialement.

Désolé si cela parait confus...